

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 15/MSP/PRMP/UGPM/AOO/2023 30/08/2023

- 1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° "_" en date du 29/08/2023 et dans Les Nouvelles le 29/08/2023.
- 2. Le MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir : Fourniture de casques pour moto d'escorte pour les motards de la Police Nationale. Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
- 3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à commande conclu à prix unitaire .
- 4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
 - Nom du responsable : RASOAMIARAMANANA Gilberte
 - Fonction: PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
 - Bureau : BATIMENT DGPN ANOSY, Étage : 1ERE, Porte : 210
- 5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
 - cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire
- 6. Les plis devront parvenir à BATIMENT DGPN ANOSY , étage: 1ERE / porte: 210 au plus tard le **02/10/2023** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

AOO_FRN_23-00015-009-063.pdf

• un million quatre cent mille Ariary (Ar 1 400 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
 soit par chèque de banque et versé au Trésor Public.



à	, le //
l a Personne Resnonsa	able des Marchés Publics